

MA SITUATION NÉCESSITE UN ENTRETIEN AVEC UN CONSEILLER CAF

>> JE DEMANDE UN RENDEZ-VOUS AVEC UN CONSEILLER CAF

Vous recevoir sur rendez-vous, c'est être certain d'avoir suffisamment de temps à vous accorder pour faire un point complet sur vos questions. C'est aussi vous permettre de choisir quand nous rencontrer. Enfin, c'est aussi, vous garantir moins de déplacements inutiles et moins d'attente à l'accueil.

« LE RENDEZ-VOUS »



ÉTAPE 1 : LE RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONIQUE

Dans un premier temps, le rendez-vous avec un conseiller Caf se fera par téléphone. Dans la plupart des cas, les demandes peuvent être traitées par téléphone, il ne sera pas nécessaire pour vous de vous déplacer.

>> Pour demander un rendez-vous :

- **Par téléphone** au **0810 25 34 80** Service 0,06 €/min
* prix appel du lundi au vendredi de 9h à 16h, sans interruption.
- **En ligne sur caf.fr** : rubrique «Ma Caf», puis «Contacter ma Caf» et sélectionnez «Prendre un rendez-vous». Ce service est gratuit et accessible 7j sur 7 et 24h/24.

ATTENTION : Vous devez vous assurer d'être disponible à l'horaire que vous choisissez. Sachez que lorsque la Caf vous rappelle, le numéro qui s'affiche est un 08. Pour vous assurer qu'il s'agit bien de la Caf et non d'une démarche commerciale, nous vous conseillons d'enregistrer le numero suivant : 0810 25 34 80 dans vos contacts.

ÉTAPE 2 : LE RENDEZ-VOUS EN ACCUEIL

Si le rendez-vous téléphonique n'est pas suffisant, un rendez-vous dans un point d'accueil Caf vous sera proposé.

>> Le jour du rendez-vous :

- Arrivez au moins 5 minutes à l'avance
- Dès votre arrivée, dirigez-vous vers l'espace d'accueil sur rendez-vous.

ATTENTION : en cas de retard, nous ne serons pas en mesure de vous accueillir dans de bonnes conditions et nous vous fixerons un nouveau rendez-vous.

>> Les documents à apporter obligatoirement :

- votre numéro allocataire,
- le code de confirmation de rendez-vous,
- une pièce d'identité,
- les pièces justificatives que le conseiller Caf vous aura indiquées par téléphone.

>> Besoin d'annuler votre rendez-vous ?

Il doit être annulé au minimum 48h à l'avance par téléphone au **0810 25 34 80** Service 0,06 €/min
* prix appel

Toutes vos démarches en ligne sur
www.caf.fr
ou dans les espaces numériques
de nos points d'accueil.



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA CAF DE L'HÉRAULT SUR :



Appli «Caf-Mon compte»



/Caf34familles



@caf34_actus et @caf34etudiants

JE N'AI PAS D'ORDINATEUR CHEZ MOI, JE SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS MES DÉMARCHES EN LIGNE



» JE ME RENDS DANS UN ESPACE NUMÉRIQUE CAF OU CHEZ UN PARTENAIRE AGRÉÉ

AGDE

- **Accueil Caf :** Espace Mirabel - Ccas - Rue Alsace Lorraine. Les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.



GANGES

- **Maison des services** avenue du Mont aigoual Les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.



- **Centre social l'Agantic :** 6, rue des écoles Républicaines. Les lundis de 10h30 à 12h, les mardis de 16h à 17h30 et les jeudis de 14h à 15h30.



BEZIERS

- **Accueil Caf :** Place du Général de Gaulle. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h à 12h et de 13h15 à 16h.



BÉDARIEUX

- **Permanence Caf :** Ccas - Place aux Herbes. Les mardis de 9h à 12h et de 13h à 16h.



CLERMONT L'HÉRAULT

- **Accueil Caf :** 46, Boulevard Gambetta Les lundis et mardis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.



LA GRANDE MOTTE

- **Association Clcv :** Ccas de la Grande Motte, La garrigue - Bât C - 314, allée André Malraux. Les jeudis de 9h30 à 12h.



LODÈVE

- **Accueil Caf :** 11, rue Georges Fabre. Les mardis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.



- **Association Trait d'Union (ATU) :** 6, place de la République. Du lundi au vendredi de 11h à 12h30.



LUNEL

- **Accueil Caf :** 158, avenue des Abrivados. Les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h.



MÈZE

- **La Ligue de l'enseignement :** 23, chemin de l'Etang. Les mercredis de 14h à 16h30.



MONTPELLIER

- **Accueil Caf Celleneuve :** 139, avenue de Lodève. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h à 16h.



A compter du 12 juin 2017

- **Accueil Caf Port Marianne :** Résidence Port Pallas - 23, Rue Chio. Les lundis, mardis et mercredis de 8h à 12h et de 13h à 16h.



PÉZÉNAS

- **Permanence Caf :** 6 Place Bobby Lapointe. Les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.



SAINT PONS DE THOMIÈRES

- **Permanence Caf :** Mairie, rue Villeneuve. Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 9h à 11h et de 13h à 16h.



SÉRIGNAN

- **Permanence Caf :** Espace Joseph Viennet (face à la Mairie). Les lundis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.



SÈTE

- **Accueil Caf :** 6, quai Adolphe Merle. Les lundis, mardis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.



Les jours et horaires d'ouverture des antennes Caf sont susceptibles d'être modifiés sur certaines périodes.

Pour vous assurer des informations à jour rendez-vous sur www.herault.caf.fr // Contacter ma Caf // Points d'accueil



JE SOUHAITE M'INFORMER SUR DES AIDES, FAIRE UNE DEMANDE DE PRESTATIONS, SUIVRE MON DOSSIER CAF...



» J'AI LE RÉFLEXE CAF.FR

Sachez que bon nombre de démarches et demandes de prestations peuvent être effectuées sur 

LES OPÉRATIONS COURANTES :

- Signalement d'un changement de situation,
- Simulations de droit et demandes de prestations,
- Déclaration de ressources...

LES DEMANDES D'INFORMATIONS :

- Attestations de paiement et de quotient familial,
- Date de versement de vos prestations,
- Suivi de vos demandes, courriers...

Vous êtes allocataire ? Accédez à toutes les rubriques depuis votre espace sécurisé «Mon compte».

Vous n'êtes pas encore allocataire ? Les rubriques «s'informer sur les aides» et «les services en ligne» vous guideront dans vos démarches.

Pour vous aider, retrouvez aussi les questions/réponses dans «S'informer sur les aides».



LA CAF VOUS ACCUEILLE AUTREMENT



Un accueil personnalisé adapté à vos démarches

Bien vous accueillir pour mieux vous accompagner

